VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Géraldine BASTIEN, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire des victimes de l'attentat de Strasbourg.
Mme Dominique BRIAT arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pascal GUITTARD).
Mme Nicaise JOSEPH et M. Nicolas BONNET arrivent avant le débat de la question n°1.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Jean-Pierre BRENAS).
Mme Marion CANALES arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Nicaise JOSEPH).
Mme Valérie BERNARD arrive avant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à M. Grégory BERNARD).
Mme Isabelle LAVEST arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA).
Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir à Mme Cécile AUDET).
Mme Marianne MAXIMI quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°3 à n°7 et donne pouvoir à M. Alparslan COSKUN.
M. le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°10 et n°11.
M. Florent NARANJO quitte la séance avant le vote de la question n°11.
Mme Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote de la question n°12 et donne pouvoir à M. Christophe BERTUCAT.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu a).

Rapport N° 77

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES DANS LE CADRE DU SMAP

Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, le créneau 16h-18h du vendredi découverte ainsi que celui du mercredi est réservé à des activités ludo-éducatives, dans les domaines artistiques, culturels et sportifs, pour les écoles maternelles et élémentaires clermontoises.

Ainsi, plusieurs associations culturelles et sportives clermontoises ont proposé, lors du 1er trimestre de l'année scolaire 2018-2019, des activités encadrées destinées à une initiation aux pratiques artistiques, physiques et sportives.

Les actions combinées de ces 9 associations ont permis une intervention globale de 294,5 heures en faveur des enfants clermontois.

A ce titre, la Ville consacre une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant de 37 000 €.

Afin d'honorer l'ensemble de ces interventions pour la période du 8 octobre au 21décembre 2018, il est proposé d'allouer une subvention aux associations qui ont participé à ces animations.

Il vous est proposé, la répartition suivante :
- LEE VOIRIEN : 810 €
- JAPON AUVERGNE-NIPPON AUVERGNE : 1 620 €
- SUPRÊME LEGACY : 405 €
- M-ROD : 1 950 €
- DZEBAYI SAÏ SAÏ : 810 €
- ASSOCIATION SPORTIVE MONTFERRANDAISE : 1215 € (405 € Section lutte, 405 € Section judo et 405 € section tennis)
- ASSOCIATION CAPOEIRA ANTIGA CULTURA GUERREIRA AUVERGNE : 405 €
- STADE CLERMONTOIS : 1 215 € (405 € section volley-ball, 405 € section haltérophilie et 405 € section tennis)
- COMPAGNIE DES TISSEUSES D'HISTOIRES : 405 €

TOTAL : 8 835 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire, au titre de l'année scolaire 2018 – 2019, à verser les subventions aux 9 associations concernées, pour un montant total de 8 835 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2018 (Chapitre 65 – Fonction 255 – Nature 6574 – Service 101).

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 DEC. 2018

Pour le Maire,
L'Adjointe chargée de l'éducation,
de l'enfance et de la petite enfance

Cécile AUDET,